

pour le lien social quartiers

avoir tous les éléments pour travailler dans les quartiers ». Les critères requis étaient « le relationnel, l'expérience associative, le sens civique, la connaissance du quartier et l'organisation », détaille Stéphane Damien, psychologue du travail à la DRH-mairie. Le souci a été de « constituer une équipe complémentaire. On ne pouvait pas envoyer des agents de la ville sans s'assurer de leur qualité ».

Leur immersion ayant commencé, les premiers retours sont « positifs. Cette présence humaine était nécessaire. La population est très demandeuse, car elle a besoin d'un lien social et de services dans les quartiers », indique le responsable d'un organisme logeur. En fait, « ils sont utiles dans les petits faits quotidiens qui ne relèvent pas de la police ».

L'un des principaux apports



Les autorités et les responsables des organismes logeurs.

de ce dispositif, estime un autre dirigeant d'organisme logeur, sera « pour les différents acteurs, d'avoir une vision globale d'un quartier ».

Quant au fonctionnement, il coûtera 350.000 € répartis à 50/50 entre la Ville de Reims et les organismes logeurs.

J.-F. Scherpereel



Le groupe des correspondants.